

l'assurer que venant moi-même d'une petite ville, les projets d'habitations dans de tels centres m'intéressent tout autant que lui. Non seulement porterai-je à l'attention du ministre du Travail toutes ses remarques, mais je transmettrai personnellement au président de la SCHL un exemplaire du hansard d'aujourd'hui.

(Le crédit est adopté.)

Les crédits suivants sont adoptés.

35g Remboursement à la Société centrale d'hypothèques et de logement des pertes qu'elle a subies au cours de l'année civile 1966 par suite de la mise en œuvre de projets de logement d'intérêt public en vertu de la partie VI de la loi nationale de 1954 sur l'habitation, \$2,109,457.

35g Remboursement à la Société centrale d'hypothèques et de logement du montant des prêts accordés en vertu de l'article 36H de la loi nationale de 1954 sur l'habitation à un gouvernement provincial, à une municipalité ou à un organisme municipal de services d'égout et remis par la Société au cours de l'année civile 1966 en conformité de l'article 36G de la loi, \$7,898,965.

40g Remboursement à la Société centrale d'hypothèques et de logement des subventions imputées sur le Fonds du revenu consolidé tel que l'établit l'article 23E de la loi nationale de 1954 sur l'habitation relativement aux contributions faites au cours de l'année civile 1966 à un gouvernement provincial ou à une municipalité pour la préparation ou la mise en œuvre d'un plan de rénovation urbaine ou en vertu d'une entente visant la rénovation urbaine, \$6,632,832.

SERVICE LÉGISLATIF

Sénat—

5g Administration, \$282,500.

M. Knowles: Monsieur le président, le Sénat du Canada a déjà coûté au peuple canadien près de 3 millions de dollars cette année. Je m'oppose à ce qu'on nous demande de voter \$282,500 de plus pour une institution qui n'assume pas de responsabilité vis-à-vis du peuple canadien.

L'hon. M. Benson: Monsieur le président, je voudrais tout simplement expliquer en quoi consiste ces dépenses supplémentaires. Elles comprennent la papeterie, les diverses fournitures de bureau et le reste, dépenses qui découlent de la durée des séances de la Chambre des communes, ce qui force le Sénat, bien sûr, à siéger plus longtemps. Ces dépenses s'élèvent à \$11,500. Le coût de l'impression est porté à \$41,000, ce qui indiquerait une activité accrue du Sénat et des comités mixtes du crédit au consommateur et du coût de la vie, des divorces, de l'immigration et des pénitenciers.

Le président suppléant (M. Richard): Le crédit 5g est-il adopté?

M. Knowles: Sur division.

(Le crédit est adopté.)

MAIN-D'ŒUVRE ET IMMIGRATION

Service national de placement—

20g Administration du service national de placement, \$370,000.

M. Horner (Acadia): Monsieur le président, je voudrais faire quelques brèves observations sur l'immigration avant que nous adoptions ce crédit. Je vais me contenter de cinq minutes pour montrer combien je suis aimable.

On ne saurait effleurer ce poste parce que, comme je le disais cet après-midi en parlant de l'agriculture, l'immigration est l'un des problèmes clé et l'une des valeurs clé. Nous avons beau parler de nos ressources naturelles, nous ne devons pas oublier que nos ressources humaines pourraient bien être la plus précieuse. Qu'en faisons-nous? Je crains que le ministre de l'Immigration et de la Main-d'œuvre n'en soit venu à la conclusion que seuls les immigrants spécialisés ou les immigrants fortunés, capables de s'installer au Canada, devraient être admis au pays.

Je ne fais pas partie du comité de la citoyenneté et de l'immigration, non pas parce que je ne veux pas en être, mais parce que le temps me manque pour m'y consacrer. Mais il suffit cependant d'étudier les endroits où nos immigrants se sont installés à leur arrivée au Canada et les endroits du Canada qui ont le plus besoin d'immigrants. Autrement dit, avons-nous besoin d'immigrants spécialisés ou d'immigrants non spécialisés et quelle catégorie peut s'intégrer le mieux? Comme je le disais cet après-midi, la main-d'œuvre agricole est très rare au Canada de nos jours. Neuf cultivateurs sur dix sont prêts à accepter des ouvriers non spécialisés et sont prêts à les former.

Le pays est jeune et pourvu d'immenses ressources naturelles. Que nous l'admettions ou non, nous sommes encore des coupeurs de bois et des porteurs d'eau. Cela n'exige pas grand talent. J'invite le gouvernement à ne pas restreindre l'immigration aux travailleurs spécialisés, car ce n'est pas uniquement de cette catégorie d'immigrants que le Canada a besoin à l'heure actuelle. J'ai déjà dit que nous pourrions absorber plus de main-d'œuvre non spécialisée. L'autre jour, je me suis entretenu avec un fabricant de Winnipeg qui emploie 670 hommes. Je lui ai demandé comment il embauchait ses ouvriers et s'il retenait les services de soudeurs et de machinistes spécialisés? Croyez-le ou non, il m'a répondu: «Non, nous préférons les ouvriers non spécialisés pourvu qu'ils soient travailleurs. Nous sommes tout à fait disposés à les former.» N'allons pas sauter aux conclusions et croire que le Canada est développé au point qu'il ne peut plus absorber de main-d'œuvre non spécialisée. Notre pays est en-